COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-CLUSES

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil municipal
Séance du 15 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze mai à dix -neuf heures, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Châtillon-sur-Cluses, sous la présidence de Cyril CATHELINEAU, maire de Châtillon-sur-Cluses, dûment convoqués.
Date de convocation du conseil municipal : le 9 mai 2025.
Présents : M. Olivier BELLÉGO, M. Gérard BETEMPS, M. Cyril CATHELINEAU, M. Eric GRANGER, M. Pierre HUGARD, Mme Laëtitia KOLCZ, Mme Marie-Claude MARIE, Mme Alexandra ROUGE, M. Bertrand SEVESTRE, M. Jean-Baptiste TOURET.
Absents excusés : Mme Nadine ORSAT ayant donné procuration Mme Laëtitia KOLCZ, Mme Johanna POTFER.
Absent : M. Philippe TRONCIN.
Secrétaire de séance : M. Gérard BETMPS.
Nombre de conseillers en exercice : 13.
Présents : 10.
Votants : 11

DOMAINE COMMUNAL

D16_2025 : Vente d'un tènement de 1 336 m² à la société SantéAlp- création d'une maison de santé et d'une micro crèche privées.
Adoptée à l'unanimité.

D17_2025 : Vente d'un tènement de 217 m² à la société Col de Châtillon.
Adoptée à 7 voix pour (Pierre HUGARD, Eric GRANGER, Laëtitia KOLCZ, Alexandra ROUGE, Nadine ORSAT, Olivier BELLÉGO, Cyril CATHELINEAU), 3 voix contre (Gérard BETEMPS, Marie-Claude MARIE, Jean-Baptiste TOURET), 1 abstention (Bertrand SEVESTRE)

D18_2025 : Vente d'un tènement de 1 960 m² à la société « les Délices d'alpage ».
Adoptée à l à 8 voix pour et 3 absentions (Eric GRANGER, Marie-Claude MARIE, Bertrand SEVESTRE)**.**

D19_2025 : Approbation de la convention de superposition d'affectations du domaine public routier communal avec la conduite forcée de la chute de Pressy.
Adoptée à l'unanimité.

DOMAINE PUBLIC

D20_2025 : Concession de deux places de stationnement sur le parking des Bossonnets à la SAS le Mélèze.
Adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES
D21_2025 : Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité.
Adoptée à l'unanimité.

D22_2025 : Augmentation du temps de travail d'un poste et modification du tableau des effectifs.
Adoptée à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITÉ
D23_2025 : Approbation du protocole d'accord avec la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre dans le cadre du transfert de compétences eau potable et assainissement.
Adoptée à l'unanimité.

D24_2025 : Approbation de la convention de groupement de commandes entre la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et ses communes membres pour la passation d'un accord-cadre relatif au fauchage et à l'élagage des bords de voirie.
Adoptée à l'unanimité.